



5 mars 2019

(19-1286)

Page: 1/5

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

**RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS LIÉES AUX MESURES SPS
DU CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL (ITC)
(NOVEMBRE 2018-FÉVRIER 2019)**

La communication ci-après, reçue le 4 mars 2019, est distribuée à la demande de l'ITC.

Le Centre du commerce international (ITC) poursuit ses efforts pour aider les entreprises à respecter les prescriptions techniques. Des renseignements actualisés sur certaines activités liées aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) qui présentent un intérêt pour les Membres de l'OMC sont communiqués ci-après.

1 PROJETS

1.1 Groupe des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives: amélioration de l'offre de produits horticoles et du tourisme responsable pour développer des liens commerciaux au Myanmar (donateur: fonds d'affectation spéciale du Secrétariat d'État à l'économie de la Suisse (SECO))

1.1. Ce projet mené au Myanmar vise à améliorer la situation économique dans la région du lac Inle (État Shan) par l'augmentation de la capacité d'approvisionnement en produits horticoles et le développement du tourisme durable. Il sera mis en œuvre par le Groupe des Nations Unies sur le commerce, un groupe constitué de quatre organismes des Nations Unies (l'ITC, l'OIT, la CNUCED et l'ONUDI), au moyen de l'établissement de chaînes de valeur devant conduire à la création de revenus et d'emplois. Dans ce contexte, l'ITC aidera la région du lac Inle à renforcer son statut de destination touristique.

1.2. La composante ITC est associée au RÉSULTAT 2 du projet: le renforcement du statut de destination touristique de la région du lac Inle (État Shan). Le positionnement stratégique sur le marché est principalement axé sur un tourisme durable, inclusif et responsable. Les débouchés commerciaux pour les travailleurs et les entrepreneurs, qu'ils soient hommes ou femmes, ont augmenté, puis se sont stabilisés.

1.3. L'ITC aura la charge de trois produits: le produit 2.1 (le Ministère de l'hôtellerie et du tourisme (MoHT) de l'État Shan et l'entité regroupant la Fédération du tourisme du Myanmar (MTF) et l'Organisation de commercialisation du tourisme au Myanmar (MTM) peuvent concevoir, appliquer et promouvoir une stratégie de marque actualisée et appropriée); le produit 2.2 (les produits et services proposés par les agences de voyages de tourisme récepteur et les entreprises liées au tourisme de la région du lac Inle (hôtels, entreprises de transport, guides) sont rendus conformes aux normes de gestion de l'ASEAN et sont promus aux niveaux international et national et au sein de l'État Shan); et le produit 2.3 (les entreprises touristiques, les producteurs communautaires et les fournisseurs de services de la région du lac Inle peuvent fournir des produits et services touristiques, conformément aux exigences des touristes et du secteur en matière de qualité et de sécurité sanitaire des produits alimentaires, y compris pour ce qui est des produits issus de l'horticulture locale).

1.4. La phase de lancement du projet a débuté en janvier 2019 et doit se poursuivre jusqu'à la fin du mois d'avril 2019.

1.5. Dans le cadre de cette phase de lancement, en ce qui concerne le volet consacré à la sécurité sanitaire des produits alimentaires, l'ITC a procédé, du 23 au 28 février 2019, à une évaluation des pratiques des opérateurs du secteur alimentaire et des fournisseurs de services de restauration en matière de qualité et d'hygiène alimentaire, avec l'appui des institutions compétentes, en vue de recenser les besoins que le projet doit satisfaire. Un atelier de sensibilisation à l'hygiène et à la sécurité sanitaire des produits alimentaires a été organisé par des experts de l'ITC en la matière pour environ 50 hôtels et restaurants et parties prenantes associées à Taunggyi, le 28 février.

1.2 Myanmar: développement du tourisme inclusif dans l'État de Kayah (consolidation) et la région de Tanintharyi (extension) (NTF IV) (1^{er} décembre 2017-30 juin 2021/ donateur: Pays-Bas)

1.6. Le projet NTF IV Myanmar fait partie du programme du Fonds d'affectation spéciale des Pays-Bas IV (NTF IV), dont l'objectif est d'augmenter la compétitivité des producteurs et des exportateurs de certains secteurs dans les pays en développement prioritaires. Le projet NTF IV Myanmar s'appuie sur les résultats du projet "NTF III Myanmar – Tourisme inclusif dans l'État de Kayah" en étendant le développement des produits touristiques à une autre région du Myanmar (Tanintharyi) et en consolidant les résultats obtenus au niveau national et au niveau de l'État de Kayah. Le résultat intermédiaire de ce projet concernant les mesures SPS consiste à améliorer la qualité des services fournis par les hôteliers, les restaurateurs et les manutentionnaires de produits alimentaires, une attention particulière étant accordée à la sécurité sanitaire des produits alimentaires dans l'État de Kayah et la région de Tanintharyi au Myanmar. Cinq formateurs/conseillers formés aux questions relatives à l'hygiène dans le cadre du projet NTF III continuent d'assurer l'accompagnement des opérateurs et la sensibilisation aux questions de sécurité sanitaire des produits alimentaires.

1.7. Une formation de remise à niveau sur les questions relatives à l'hygiène et une formation sur la documentation y relative ont été organisées à Loikaw du 20 au 23 février 2019 par des experts de l'ITC en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires. Un plan de suivi est en cours d'élaboration.

1.3 Myanmar: amélioration de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et de la conformité aux mesures SPS afin d'accroître les revenus d'exportation dans la chaîne de valeur des graines oléagineuses (août 2015 – Projet prolongé jusqu'au 31 mars 2019/ STDF/PG/486)

1.8. Ce projet, exécuté par l'ITC en étroite collaboration avec le Ministère du commerce (MyanTrade) et le Département de l'agriculture, touche à sa fin.

1.9. Plus de 90 parties prenantes intervenant dans la chaîne de valeur des graines oléagineuses au Myanmar se sont réunies dans le cadre de l'atelier final du projet, qui a eu lieu le 16 février 2019 à Yangon sur le thème "Échanges de données d'expérience et durabilité", pour évoquer les avancées réalisées et les difficultés rencontrées, les enseignements tirés et les recommandations en matière de durabilité. Les activités menées ont donné la priorité aux interventions dans la chaîne de valeur des graines oléagineuses afin de sensibiliser les producteurs, les transformateurs et les exportateurs et de renforcer leurs capacités en vue d'améliorer la conformité aux bonnes pratiques agricoles (BPA) et aux mesures SPS, ainsi que les systèmes de contrôle de la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

1.10. Au total, environ 900 parties prenantes ont été sensibilisées à la nécessité d'adopter de bonnes pratiques en matière d'hygiène et un système de contrôle de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, ainsi qu'aux implications que cela aurait tant pour le Myanmar que pour le commerce international.

1.11. Le projet a apporté une base de connaissances et de compétences solide sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires à environ 480 agriculteurs et 15 formateurs des bureaux de vulgarisation régionaux du Département de l'agriculture, qui ont renforcé leurs capacités en matière de BPA, à 5 collecteurs, qui ont amélioré les pratiques d'hygiène et de séparation des produits dans leurs installations d'entreposage, à 11 transformateurs, qui ont mis en œuvre un système de sécurité sanitaire des produits alimentaires fondé sur les normes du Codex en matière d'analyse des risques

et de maîtrise des points critiques (HACCP), et à 11 formateurs/conseillers, qui ont renforcé leurs capacités de conseil aux entreprises sur les normes HACCP.

1.12. Ainsi, 180 agriculteurs ont demandé et obtenu la certification nationale relative aux BPA et 6 transformateurs ont obtenu une certification reconnue au niveau international attestant la conformité de leur système de gestion de la sécurité sanitaire des produits alimentaires aux normes HACCP du Codex.

1.13. Ces activités sont décrites en détail sur la page Facebook du projet: <http://www.facebook.com/itcoilseedsmyanmar>.

1.14. Une première série de recommandations et de mesures de suivi en faveur de la durabilité du secteur des graines oléagineuses ont été formulées. En outre, une réunion en groupe restreint de haut niveau avec les principales parties prenantes des secteurs public et privé s'est tenue le 17 février 2019 à Yangon. Des mesures spécifiques axées sur l'élaboration et l'adoption de politiques et de réglementations, le renforcement des institutions, la participation du secteur privé et les liens possibles avec d'autres projets de l'ITC comme le nouveau projet ARISE Plus, financé par l'UE, dans le pays ont été identifiées et seront examinées plus avant.

1.4 Sri Lanka: étude de faisabilité pour la création de valeur ajoutée dans le secteur des fruits et légumes (1^{er} octobre 2017 – Projet prolongé jusqu'au 31 mars 2019/ STDF/PPG/576)

1.15. L'élaboration de l'étude de faisabilité sur la création de valeur ajoutée pour cinq cultures d'exportation (ananas, papaye, banane, mangue et fruit de la passion) et du plan stratégique pour l'Association sri lankaise de producteurs, de transformateurs et d'exportateurs de fruits et légumes (LFVPPEA) est pratiquement terminée. Un accord de partenariat – memorandum d'accord – a été signé entre la LFVPPEA et une entreprise italienne de premier plan dans le secteur des fruits séchés, Noberasco, le 22 février 2019, en vue d'un élargissement des possibilités de marché et d'un transfert de compétences, de connaissances et de technologies. Un atelier s'adressant aux parties prenantes et auquel ont participé plus de 40 acteurs des secteurs public et privé a été organisé à Colombo le 26 février 2019 dans le but de recueillir des observations sur l'étude de faisabilité et le plan stratégique et de mieux faire connaître les possibilités d'exportation pour les produits déshydratés.

1.5 Soudan: accession à l'OMC (mars 2018-février 2019/donateur: Japon)

1.16. Pour soutenir l'accession du Soudan à l'OMC, l'ITC aide à rendre opérationnels l'autorité nationale responsable des notifications et le point d'information SPS national en élaborant des procédures opératoires et des lignes directrices pour l'application de ces procédures. Les mandats respectifs du Comité OTC national et du Comité SPS national ont également été élaborés. La première réunion du Comité OTC s'est tenue en janvier 2019. Ce projet a pris fin et un nouveau projet a été envisagé.

1.6 Programme d'amélioration de l'accès aux marchés pour le Burundi (MARKUP) (juillet 2018-juin 2022/donateur: Union européenne)

1.17. Ce nouveau projet, qui vise à améliorer les services relatifs à l'infrastructure qualité en accordant une attention particulière aux secteurs du café et du thé, a été lancé. Des missions d'évaluation des besoins ont été organisées et une évaluation approfondie des besoins des laboratoires a été menée. Des travaux préparatoires sont en cours en vue de l'élaboration d'une politique nationale en matière de qualité.

1.7 Afghanistan: assistance liée au commerce (août 2016-juillet 2019/donateur: Union européenne)

1.18. Ce projet vise à renforcer les capacités humaines et institutionnelles pour la formulation et la mise en œuvre de politiques et de stratégies commerciales, notamment en ce qui concerne la gestion de la qualité et les mesures SPS. Le Ministère du commerce et de l'industrie (MoIC) est le principal interlocuteur de ce projet, et le Ministère de l'agriculture, de l'irrigation et de l'élevage (MAIL), le Ministère de la santé publique (MoPH), l'Agence nationale de normalisation (ANSA) et les associations sectorielles concernées comptent parmi les bénéficiaires.

1.19. Dans le cadre des activités liées au renforcement des points d'information nationaux sur les OTC et les mesures SPS ainsi que de l'autorité nationale responsable des notifications, des ateliers de formation ont été organisés entre le 23 et le 28 février et ont mis l'accent sur les obligations énoncées dans les dispositions des Accords OTC et SPS relatives à la transparence. Des séances pratiques ont été menées sur le système d'alerte ePing pour les notifications SPS et OTC.

1.20. Pour renforcer les capacités du pays en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, l'ITC a organisé, en partenariat avec l'Autorité de la sécurité sanitaire des produits alimentaires et des normes alimentaires de l'Inde (FSSAI), une formation de deux semaines à l'intention de neuf fonctionnaires des autorités et des ministères afghans compétents. Cette formation visait à faire connaître en profondeur le système de contrôle de la sécurité sanitaire des produits alimentaires de l'Inde et à montrer comment ce type de système était effectivement mis en œuvre dans différents pays. Cela devrait contribuer à améliorer encore le projet de proposition et de plan d'action concernant l'élaboration et la mise en œuvre du système de contrôle de la sécurité sanitaire des produits alimentaires de l'Afghanistan.

1.21. Dans le cadre de ce projet, un atelier régional sur la normalisation a été organisé à Herat entre le 10 et le 12 décembre 2018 dans le but de sensibiliser et de former le personnel de direction et/ou le personnel technique des entreprises privées (producteurs, transformateurs, exportateurs) et les acteurs pertinents du secteur public à l'importance de la normalisation, des activités de l'ANSA concernant l'élaboration/l'adoption des normes, du système de gestion de la qualité et du système de gestion de la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Cette formation devrait aussi être dispensée dans d'autres régions.

1.22. L'ITC fournit une assistance concernant l'élaboration de la politique nationale en matière de qualité. Le projet a été communiqué aux parties prenantes et est actuellement en attente des résultats définitifs de cette consultation.

1.23. Un projet de loi sur la métrologie légale a été élaboré et sera examiné. Les observations formulées par les parties prenantes seront recueillies dans les mois à venir, à la suite de quoi le projet sera présenté pour approbation.

1.8 Tadjikistan: assurer l'accès aux marchés pour les produits agricoles au moyen d'un système amélioré de sécurité sanitaire des produits alimentaires (mars 2018-février 2021/STDF/PG/447)

1.24. Ce projet vise à améliorer la compétitivité à l'exportation des petites et moyennes entreprises tadjikes et la sécurité sanitaire des produits alimentaires en utilisant mieux les produits agrochimiques et les médicaments vétérinaires, en particulier dans les secteurs de l'abricot et du miel. Il contribue à améliorer l'accès aux marchés pour les produits à forte valeur ajoutée des producteurs et des transformateurs tadjiks du secteur agroalimentaire et à élever le niveau de sécurité sanitaire des produits alimentaires tadjiks en réduisant le risque de contamination et en améliorant les systèmes de contrôle et de suivi des produits agrochimiques et des médicaments vétérinaires.

1.25. Les activités menées dans le cadre de ce projet visaient d'abord à collecter des données de référence sur les importations, la distribution, le stockage, l'utilisation, la vente et le contrôle des produits agrochimiques et des médicaments vétérinaires au Tadjikistan. Ces données ont mis en lumière plusieurs difficultés liées aux mesures SPS dans les secteurs nationaux du miel et des abricots secs lorsqu'il s'agit d'exporter vers les marchés européens.

1.26. Une cartographie des laboratoires et une analyse de l'accès des PME au financement ont appuyé les résultats de l'étude de référence. Dans le cadre de ce projet, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est un partenaire essentiel puisque c'est principalement elle qui mettra en œuvre le premier volet, intitulé "Établissement et application d'un système de réglementation et de contrôle de l'utilisation des produits agrochimiques et des médicaments vétérinaires". L'ITC concentrera ses travaux sur les trois autres volets, intitulés "Renforcer les capacités des bénéficiaires du projet concernant l'utilisation des produits agrochimiques et des médicaments vétérinaires", "Améliorer l'accès au financement pour les PME, conformément aux mesures SPS" et "Renforcer les liens dans la chaîne de valeur du secteur et avec les marchés d'exportation".

1.9 SYMST: Mécanisme systématique pour un commerce plus sûr (décembre 2018-octobre 2021/donateur: Union européenne)

1.27. L'ITC a commencé à mettre en œuvre un nouveau projet dans le but d'améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires au moyen d'une meilleure gouvernance en Thaïlande et en République démocratique populaire lao.

1.28. Ce projet a pour cible le secteur agricole, qui couvre les denrées alimentaires d'origine végétale. Il porte principalement sur la conformité dans le cadre du marché de l'UE et des marchés internationaux. L'ITC a l'intention de renforcer le cadre réglementaire relatif au contrôle phytosanitaire et au contrôle des pesticides dans le secteur des fruits et légumes et en ce qui concerne d'autres produits végétaux (par exemple le riz, dans le cas du Laos) au moyen de l'application de règles et de normes, ainsi que d'améliorer l'accès aux marchés.

1.29. Le projet vise à obtenir trois résultats:

- Résultat 1: Sensibilisation accrue et renforcement des connaissances du secteur privé et des autorités de la Thaïlande et de la République démocratique populaire lao en ce qui concerne les questions relatives à la préservation des végétaux et aux pesticides s'agissant des fruits, des légumes et d'autres produits végétaux;
- Résultat 2: Amélioration des résultats des organismes de réglementation et de contrôle et renforcement de la capacité des acteurs intervenant dans les chaînes de valeur des fruits, des légumes et d'autres produits végétaux de se conformer aux normes phytosanitaires et aux normes en matière de pesticides en Thaïlande et en République démocratique populaire lao;
- Résultat 3: Renforcement des possibilités d'accès aux marchés et facilitation des relations commerciales entre les acteurs des secteurs des fruits, des légumes et d'autres produits végétaux de Thaïlande et de la République démocratique populaire lao et l'Union européenne et les marchés régionaux cibles.

1.30. La mission de lancement du projet SYMST a été conduite en février 2019.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter:

Ludovica Ghizzoni, Conseillère en gestion de la qualité à l'exportation, ITC
Tél.: +41 22 730 0638 – Fax: +41 22 730 0576 – Adresse électronique: ghizzoni@intracen.org

Khemraj Ramful, Conseiller principal en gestion de la qualité à l'exportation, ITC
Tél.: +41 22 730 0487 – Fax: +41 22 730 0576 – Adresse électronique: ramful@intracen.org

Programme de gestion de la qualité à l'exportation de l'ITC

Site Web: <http://www.intracen.org/eqm>

Twitter: <http://www.twitter.com/ITCstandards>
